

LES OBLIGATIONS DE FORMATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Année universitaire 2026/2027

Les obligations de formation sont de :

- Au moins 90 h de formation sont obligatoires sur la durée de la thèse.

A l'EDVTT, les obligations de formation annuelles (voir la rubrique correspondante sur le site de l'EDVTT) ont été traduites comme suit :

- Réaliser au moins trois activités de nature différente, dont
  - Une formation obligatoire sur l'intégrité scientifique dans les métiers de la recherche
  - Une formation obligatoire parmi les formations sur « la recherche en SHS: épistémologie et théories » proposées dans le catalogue de formation de l'ED VTT mis à jour chaque année.
- Rappels importants :
  - Vous devez indiquer toutes les activités réalisées dans votre compte ADUM (menu espace personnel, rubrique formations), afin de pouvoir éditer un récapitulatif des activités ;
  - Les cours suivis à l'EDVTT ou au Collège Doctoral Paris-Est Partenaires sont à indiquer dans la rubrique « catalogue » ; les cours suivis à l'extérieur et toutes les autres activités sont à indiquer dans la rubrique « hors catalogue » ;
  - Vous trouverez la procédure détaillée d'inscription et de validation des activités doctorales (cours suivis en interne, cours suivis à l'extérieur ou autres activités) sur le site de l'EDVTT : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/la-recherche/doctorats-et-hdr/ed-vtt>
  - Le récapitulatif des activités et les attestations de validation des cours suivis (à télécharger depuis ADUM) sont à joindre au dossier. Si vous ne disposez pas d'une attestation au moment de la réinscription, merci de l'indiquer dans le dossier et de l'envoyer dès que possible.
  - **La validation des obligations de formation par l'EDVTT conditionne la soutenance.**

**Avez-vous satisfait aux obligations de formation ?**

OUI       NON

• Si NON, expliquez-en les raisons :

.....  
.....  
.....

**Cours suivis (organisés par l'EDVTT, le Collège Doctoral Paris-Est Partenaires ou cours extérieurs)  
(joindre les attestations éditées via votre compte Adum)**

- a) Suivi de cours / séminaire(s) de l'ED ou du Collège Doctoral Paris-Est Partenaire
- b) Suivi de cours / séminaire(s) extérieur(s)
- c) Suivi de la formation obligatoire sur l'intégrité scientifique dans les métiers de la recherche
- d) Suivi d'une formation obligatoire à l'épistémologie parmi le catalogue de l'ED VTT

**Participation aux activités organisées ou soutenues par l'école doctorale**

- a) Organisation de séminaires, journées d'études
- b) Participation au conseil de l'EDVTT ou au conseil du Laboratoire en tant que représentant.e des doctorant.e.s
- c) Participation aux Doctoriales
- d) Participation à La Lettre des doctorants « Passerelle »
- e) Autres

Préciser la nature des activités :

.....  
.....  
.....

**Participation à des activités salariées**

- a) Mission d'enseignement (dans une équipe pédagogique, au plus égal à 1/3 du service annuel d'enseignement de référence des enseignants chercheurs soit 64h )
- b) Vacation d'enseignement (TD, TP, cours)
- c) Poste d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER)
- d) Convention CIFRE
- e) Activités d'expertises
- f) Autres

Préciser la nature et les conditions des activités salariées (plein temps/temps partiel) :

.....  
.....  
.....

**Participation à des activités de recherche académique**

- a) Contribution sélectionnée à un colloque (national ou international)
- b) Participation à une école d'été
- c) Stage ou séjour en laboratoire ou séjour universitaire à l'étranger
- d) Participation à une recherche dans le cadre d'un contrat
- e) Autres

Préciser la nature des autres activités :

.....  
.....  
.....

**Activités relatives à l'insertion professionnelle**

- a) Participation au concours « ma thèse en 180 secondes »
- b) Participation à des ateliers d'insertion professionnelle
- c) TOEIC (dans le cadre du Collège Doctoral Paris-Est Partenaires)
- d) Autres

Préciser la nature des activités :

.....  
.....  
.....

**Fait, le :** .....

**Visa du doctorant ou de la doctorante :**